

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX : RUE NAJN, 1.
Roubaix, Tourcoing :
 Trois mois : 12 f.
 Six mois : 23 f.
 Un an : 44 f.
 Abonnements continués, sauf avis contraire.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Najn, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-livraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal 'l'Économiste' ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 19 JANVIER 1870

A l'exception des organes révolutionnaires, la presse de Paris et des départements se montre généralement satisfaite du vote émis avant-hier par le Corps législatif. D'ailleurs, les paroles tout à la fois si patriotiques, empreintes d'une si haute raison, et qui, chez le grand orateur, révélaient en même temps l'homme d'Etat éminent, prononcées par M. le ministre de la justice, ont puissamment contribué à fonder dans une adhésion à peu près unanime les dissidences un instant entrevues :

« Oui, s'est écrié M. Emile Ollivier, qui, le pays est convaincu que notre œuvre n'est pas une œuvre de réaction, mais de progrès ; et c'est pour cela que nous disons à tous : Pourquoi recourir à la violence ? Qui donc est opprimé dans sa volonté ou sa pensée ? Que tous ceux qui croient avoir une réforme utile à proposer viennent vers nous, nous les accueillons. Il en est qui prétendent connaître les moyens de soulager et même de détruire la misère : qu'ils viennent à nous, qu'ils nous exposent leurs moyens ; qu'ils nous prouvent que leurs projets sont justes, pratiques, réalisables, nous sommes disposés à accueillir tout ce qui est juste, pratique et réalisable. En présence de ces dispositions, pourquoi recourir à la violence sans causes, à des émeutes sans motifs ? »

Aux honnêtes gens de toutes les opinions qui, dans les poursuites dirigées contre le député-journaliste, inclineraient à voir une menace contre la liberté de la presse, M. le garde des Sceaux a répondu :

« Notre volonté la voici : laisser toute liberté aux opinions, aux discussions, aux critiques, même quand elles sont injustes, même quand elles sont excessives, mais poursuivre sans aucune considération les outrages envers le souverain, les provocations et les appels à la guerre civile. »

Ces déclarations si loyales ont été saluées à la Chambre par des applaudissements presque unanimes qui trouveront de l'écho dans le pays. Elles encourageront tous les bons citoyens, à prêter, sans distinction d'opinions, leur appui aux hommes dévoués qui veulent établir parmi nous des institutions sincèrement libérales.

Hier a commencé au Corps législatif la discussion sur les traités de commerce.

MM. Estancelin, Des Rotours, Johnston ont pris la parole. Un de nos correspondants parisiens nous esquisse plus loin la physionomie de la séance dont nous donnons le compte-rendu en supplément.

Le garde des sceaux vient de soumettre à l'Empereur un décret tendant à mettre en liberté les individus condamnés en vertu de l'art. 89 du Code pénal et qui n'ont pas bénéficié de l'amnistie du 14 août 1869. Parmi ces condamnés, se trouvent Grecco, Impératori, Scaglioni et Mariette, condamnés en 1858 pour complot contre la vie de l'Empereur (affaire de l'Opéra).

Ces individus sont détenus dans la maison centrale de Clairvaux (Aube) et dans celle de Beaulieu. Ils seront expulsés de France et conduits à la frontière comme étrangers réputés dange-reux.

Les nouvelles de l'extérieur pâlissent devant celles de l'intérieur. Nous signalerons toutefois le discours prononcé hier par le roi de Bavière à l'occasion de l'ouverture du Parlement.

Ce discours renferme au sujet de la question nationale allemande des déclarations importantes. Le roi s'est engagé à observer strictement et loyalement le traité conclu par lui avec la Prusse tout en sauvegardant l'autonomie et l'indépendance de la Bavière.

Le roi a ajouté :

« En garantissant à la couronne et au pays la liberté de sa décision, j'accomplis un devoir non-seulement envers la Bavière, mais aussi envers l'Allemagne. Ce n'est qu'à la condition que les membres de la famille allemande ne s'abandonneront pas eux-mêmes qu'ils pourront assurer la possibilité d'un développement prospère de l'Allemagne entière sur le terrain du droit. »

Outre cette déclaration, le discours du trône renferme encore l'annonce de plusieurs projets de loi et notamment d'un projet de loi électorale basé sur le suffrage universel direct. Cette promesse a été favorablement accueillie par la Chambre.

A Madrid, M. Zorilla a été élu, président des Cortès ; M. Gabriel Rodriguez a été élu vice-président.

Correspondances Particulières du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 18 janvier.

On ne s'attendait généralement pas à un chiffre aussi important de majorité : 222 voix contre 34, c'est plus que n'en espéraient les amis du Gouvernement. Dans le camp opposé, on se plaint de la mollesse de l'opposition, on l'accuse, ou tout au moins on accuse les irréconciliables de trahison. M. Jules Favre, l'ancien concurrent de M. Rochefort au mois de mai dernier

« Imitait de Courard le silence prudent ; » enfin, on dit un peu partout que l'opposition est bien aise d'être débarrassée de M. Rochefort.

Le langage de M. E. Ollivier a eu l'immense mérite d'être très-précis, très-catégorique : il a dit très nettement : nous ne voulons pas avoir de journées, parce que le pays ne veut pas la révolution.

Le succès du ministère est aussi complet que possible : c'est sous sa responsabilité qu'il l'a demandé et obtenu. En face des actes des partisans de l'émeute, il a voulu faire un acte de force. Dans quelques jours, nous en verrons et jugerons les conséquences.

Le vote de la Chambre a été connu trop tard hier dans Paris pour provoquer l'émotion populaire ; cependant il y a eu sur certains points du centre de la ville des scènes de désordre ; il y a eu des collisions comme au mois de juin dernier ; mais les sergents de ville et la garde de Paris ont suffi pour rétablir l'ordre. On dit que les agitateurs rayonnaient autour des bureaux de la *Marseillaise*.

Aujourd'hui, des précautions ont été prises sur une vaste échelle. Tous les points stratégiques de la capitale ont été soigneusement étudiés qu'il s'agit de consigner les troupes pour que deux heures après l'ordre parti de la place Vendôme toute la ville soit occupée militairement. Cette après-midi l'ordre a été donné de consigner les troupes à partir de quatre heures. Ordre a été aussi donné d'envoyer des tambours à la mairie de la rue Droüot pour le cas où il devrait être fait des sommations légales.

Au début de la séance d'aujourd'hui, il y a eu une discussion assez vive entre M. E. Ollivier et M. Gambetta.

Deux nouvelles recrues pour le centre gauche : M. Thiers et le baron Alquier, le successeur de M. de Sainte-Hermine. C'est un nouveau tiers-parti qui se constitue ; avant peu de temps vous verrez que M. Thiers en sera le véritable chef. — On annonce la mort de Raspail.

Il y a ce soir grande réception chez le maréchal Canrobert.

Cette nuit jusqu'à deux heures une foule énorme s'agitait aux abords de la Roquette ; mais l'exécution de Tropp-

mann a été retardée, on ne sait point pour quel motif ; on assure qu'elle aura lieu irrévocablement demain.

CH. CABOT.

Bourse du 18 Janvier.

La situation de notre marché des valeurs est plus en plus critique et les esprits hésitants. Il semble que les événements surissent à souhait pour ceux qui ont intérêt à faire grandir l'inquiétude publique. On annonce la mort de Raspail et la Bourse se trouve menacée d'une nouvelle journée. La rente ouvre à 73, 72 1/2 et ferme sur la dernière nouvelle à 73, 30. Des mouvements pareils sont décourageants pour les acheteurs et les hommes sensés jugent le niveau des cours trop élevé : Le Suez et la délégation, ont baissé de 25 f. sur le bruit de la démission de plusieurs administrateurs.

La séance d'hier au Corps Législatif.

Paris 18 janvier 1870

La « journée », puisque tel est le terme consacré, a été bonne, hier, pour le Gouvernement ; les occasions d'agitation, quand elles se passent sans agitation, ont leur bon côté ; elles démontrent le calme des esprits.

Aujourd'hui, peut-être, la discussion préoccupe-t-elle moins la Chambre ; et cependant, elle sera probablement plus vive, plus passionnée que celle d'hier. Les intérêts passionnés autant que les questions politiques.

C'est dit-on, M. Brème qui attachera le grelot. On croit que M. Thiers prendra la parole demain ou jeudi. De leur côté, les libéraux s'apprêtent à une rude défense ; la lutte sera vive.

Le procès-verbal donne lieu à un incident qui se prolonge. M. Haentjens et plusieurs de ses collègues demandent le rétablissement de leurs noms au *Journal Officiel* comme ayant voté pour les conclusions de la Commission (L'autorisation de poursuites).

M. Gambetta réclame une rectification au *Journal Officiel*. Il n'a pas prononcé les mots sortis sous son nom ; il a seulement dit qu'on refusait d'entendre les orateurs inscrits parce qu'on savait dans quel sens ils parleraient. Il se plaint qu'on ait ajouté aux paroles de M. Ollivier : « il vous faudrait, à vous, un éclair de patriotisme » les mots : « et de conscience. » M. Gambetta n'accepte la juridiction de personne quand il s'agit de for intérieur et de conscience ; et de M. le Garde des sceaux moins que de personne.

M. Em. Ollivier n'est pas à son banc. M. Chevradier de Valdrôme répond qu'il ne saurait accepter ces observations.

« Nous nous expliquerons demain » dit M. Gambetta.

Un décret ouvrant à l'administration de la ville de Paris un crédit de 2 millions, donne lieu à de très courtes observations. — C'est un emprunt » dit M. Picard. « Non, c'est le paiement obligé de dettes antérieures » répond M. le ministre de l'intérieur.

J'oubliais de vous dire, qu'après les paroles de M. Gambetta, une voix a crié : très bien ! dans les tribunes. Le président rappelle les tribunes à l'ordre. — M. Pelletan fait observer qu'hier on a applaudi dans la tribune militaire. M. le président répond qu'il fera et qu'il a toujours fait observer l'ordre et le règlement.

« Vous M. Emile Ollivier. M. Gambetta reprend l'incident : « Vous n'avez pas le droit d'entrer dans ma conscience, vous moins que personne, dont la conscience est si mobile. » M. Emile Ollivier répond qu'à ces attaques directes et injurieuses de tous les jours, il aurait le droit d'opposer le dédain. Il maintient son mot. « Si la passion ne troublait pas votre conscience vous ne parleriez pas ainsi... Le débat s'anime et devient personnel. « Vous êtes républicain autrefois » crie M. Gambetta à M. Ollivier. « Je le suis encore », répond le ministre ; « et je n'ai jamais eu d'autre souci que de conduire la France à la liberté sans révolution. »

« Votre châtiment commence avec votre fortune » continue M. Gambetta. « Ma fortune ! réplique M. Ollivier, l'exercice du pouvoir est un fardeau si lourd qu'il faut pour le porter un dévouement entier. » Le tumulte augmente ; Des paroles ardentes échappent à M. Gambetta qui est rapiécé à l'ordre. Le président à la fin, clôture l'incident ; mais la Chambre est demeurée un instant troublée, et ce n'est qu'après quelques minutes que M. Estancelin peut commencer la discussion sur les questions économiques.

M. Estancelin attaque le traité de commerce. Il a été négocié en secret et signé au moment même où on disait à l'industrie qu'on ne ferait rien sans la consulter. Ce traité, contraire aux habitudes anglaises, n'a été accepté par l'Angleterre que parce qu'il indemnifiait notre industrie. « Ça été la rançon que nous avons payée aux Anglais pour leur consentement à l'annexion de Nice et de la Savoie. » La Chambre murmure. M. Estancelin continue et soutient que le traité de commerce n'a amené que des désastres, ruiné l'industrie et l'agriculture du pays. Quand la Chambre a été investie du droit qui lui appartenait de fixer les tarifs de douane, on pouvait espérer qu'elle remettrait les choses en l'état. Or en dénonçant les traités, on sauvegarde tous les droits ; on ne les dénonçant pas, on compromet ceux qui déjà sont en souffrance. Donc, il faut les dénoncer ; au nom des principes généraux et au nom des intérêts du Gouvernement !

La discussion devient familière. « Quoique propriétaire d'une filature de laine, je défends la liberté du commerce, dit M. Haentjens. « c'est digne d'un Romain » s'écrie M. Estancelin. « Ah ! dame les principes, » réplique en souriant M. Haentjens. « Le débat est assez grave pour qu'on ne l'éclaire et qu'on ne le répare pas, » ajoute M. le président Schneider, d'une voix sévère. M. Haentjens continue l'examen des industries diverses, qui, dit-il, souffrent moins qu'on ne dit ; et les souffrances qui sont sérieuses, ne

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 20 Janvier 1870.

— 47 —

CHRISTINE

PAR
 LOUIS ÉNAULT
 XVII
 (Suite.)

L'attelage fumant franchit la grille de fer dont que tant de fois sa main tremblante avait ouverte. Il contourna un tapis de gazon anglais, semé de bouquets d'arbres, et s'arrêta devant un petit perron de quatre marches, dont les houblons verts et le chèvre-feuille brodaient la rampe de festons flottants. C'était une radieuse matinée ; juin souriait à la terre amoureuse et rajeunie ; il y avait des chansons dans tous les arbres ; le soleil étincelait dans les fenêtres et le printemps jetait des fleurs partout.

favoris de Christine, couchés sur le ventre, et allongé sur leur pattes menues leur fin museau de brochet, gardaient la dernière marche. Ils reconnurent Georges, et se levèrent joyeusement pour lui lécher les mains.

« Comme ils me haïraient, pensa-t-il, s'ils me connaissaient mieux ! »

Au bruit de la voiture, le vieux valet de chambre de la comtesse était accouru. En apercevant Georges il porta la main à son front.

« Comment est-elle ? demanda la baronne.

— Elle se croit mieux.

— Et vous, Niels, comment la trouvez-vous ?

— Plus mal. »

Mme de Bjorn regarda Georges.

« Remettez-vous, lui dit-elle, et soyez fort pour elle, sinon pour vous ! »

— Entrons ! dit le comte ; maintenant je ne puis attendre. »

Il se dirigea vers la chambre de Christine.

« Pas là ! dit le vieux Niels en hochant la tête, ici ! » Et il montra le salon.

— Oh ! comme elle l'aime encore ! » murmurait M. de Vendel, assis près de la fenêtre la tête entre ses mains.

La porte se rouvrit : Georges s'élança vers le canapé sur lequel Christine était étendue, et tomba à genoux devant elle.

« Georges ! Georges ! » dit Christine, mais si bas, qu'à peine on put l'entendre. Et de ses bras amaigris elle entoura la tête du jeune homme, qu'elle pressait contre sa poitrine.

Georges la regarda, et fut frappé de sa beauté, plus peut-être que le jour où il la vit pour la première fois. C'est qu'elle était plus belle encore. Sa joue animée s'était teinte d'un soudain éclat ; elle éblouissait. Son œil brillait d'un feu étrange, ses belles mains, que si souvent il avait couvertes de baisers, semblaient s'être encore allongées et amincies ; elles avaient la transparence de la cire diaphane, et la plus légère pression rougissait leur blancheur délicate. Ses cheveux dénoués roulaient en ondes épaisses sur ses épaules, comme un ruissseau d'or fluide. Elle plongea ses yeux dans les yeux du jeune homme avec une expression d'ineffable tendresse. Elle oubliait le passé, elle oubliait l'avenir, l'avenir qu'il fallait mesurer par minutes. La vie, pour elle se concentrait dans l'instant présent. Mais la violence de ses émotions l'épuisa ; les roses blanchirent sur sa joue, ses lèvres se décolorent, ses

yeux s'éteignirent ; elle laissa retomber sa tête et s'évanouit.

Maia la prit dans ses bras et lui fit respirer des sels. Le baron se leva, fit quelques pas vers le lit de repos, et montrant la comtesse :

« Voilà ce que vous en avez fait ! » dit-il. Georges le regarda sans lui répondre. Sa bouche n'avait plus de voix, comme ses yeux n'avaient plus de larmes ; l'angoisse sculptait sur son visage l'image de la douleur. Le baron regretta sa violence... il se rassit sans ajouté un mot.

Georges tenait toujours une des mains de Christine dans les siennes ; Maia soutenait sa tête échevelée et défaillante. Enfin elle revint à elle, essaya de sourire, et dit tout haut : « Je suis mieux ! pardon et merci ! Puis elle ajouta quelques mots tout bas et murmurés à l'oreille de son amie.

Le baron, avec cette merveilleuse délicatesse qui semble donner un sens de plus à certaines natures, comprit que la comtesse désirait rester seule avec M. de Simiane, et, si avaré qu'il fût de ses dernières minutes, comme s'il eût été jaloux de s'oublier et de se sacrifier jusqu'au bout, il sortit sur la pointe du pied.

« Va le remercier, » dit Christine en serrant la main de Maia.

Celle-ci rejoignit le baron, Georges et la comtesse restèrent seuls. Georges avait posé

ses lèvres sur les mains de Christine ; il les mouillait de ses larmes.

Ce fut elle la première qui retrouva la parole.

« Georges, lui dit-elle, j'ai manqué de courage ; je n'ai pu mourir sans vous revoir. »

Il la regarda d'un air égaré.

« O Christine ! pardonnez-moi ! »

— Pauvre cher ! que veux-tu que je te pardonne ! tu t'es trompé de chemin ; mais ce n'est pas ta faute. Tu es allé où tu croyais le bonheur. Qui donc n'eût pas fait comme toi ?

— Christine, soyez bonne, ne m'accablez pas... Je vous jure...

— Ne jurez rien mon ami ; maintenant je sais tout... Ah ! si du moins vous étiez heureux !

« Heureux ! peut-on l'être quand on vous a connue et perdue ? »

— N'est-ce pas, dit-elle avec une sorte d'égaré passionné, n'est-ce pas que je savais bien vous aimer ?

— Oui, Christine... et pourtant !

(La suite au prochain numéro.)